



Politique ENVIRONNEMENTALE

L'entreprise CSI Thermoformage à Saint Julien de Concelles, consciente de sa responsabilité envers la société civile, s'est engagée à son plus haut niveau dans une politique active de protection de l'environnement impliquant toutes les activités et l'ensemble du personnel du site.

CSI a la volonté de se démarquer positivement dans le monde de la plasturgie dont l'impact environnemental est indéniable.

A ce titre, nous nous engageons à :

- Assurer notre conformité à la réglementation applicable et aux autres exigences auxquelles CSI a souscrit ;
- Mettre en œuvre et promouvoir une démarche d'amélioration continue et de prévention des pollutions et des risques ;
- Communiquer à l'ensemble du personnel les performances réalisées et répondre aux différentes demandes des parties intéressées.

Nous nous engageons donc à mettre en œuvre les moyens humains, organisationnels et techniques permettant :

- De restreindre l'utilisation des ressources naturelles (énergie et eau) ;
- D'utiliser encore davantage de matières premières plastiques recyclées (environ 80% des volumes transformés en 2016-2017), ou à faible impact environnemental et réduites dès la conception.
- D'optimiser la gestion des déchets par la recherche constante d'une meilleure valorisation et par l'optimisation de notre tri sélectif.
- De prévenir les risques d'incendie, d'écoulement et de déversement polluant.

Annuellement, ces objectifs environnementaux sont revus par les acteurs du système de management environnemental (SME) dans le cadre de la démarche d'amélioration continue.

Nos objectifs ne seront atteints que par une sensibilisation de chacun d'entre nous aux conséquences de ses actes et par un engagement personnel de tous dans le cadre de notre politique.

**Le Président,
Pascal ROGER**